

Le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Novembre 2003 : n°4



Sommaire

- **Contrats C.L.A.I.R. et de Territoire : les actions démarrent dès 2004 !**
- **Nouveaux tarifs à la piscine de la C.C.P.F.**
- **L'intercommunalité en bref** p. 2
- **La protection de l'eau : la communauté de communes s'engage !**
- **Forum social, samedi 29 novembre 2003**
- **Des « Tortues géantes » à la piscine !**
- **Zoom sur.... Luzancy** p. 3
- **Le paysage culturel se confirme** p. 4

Édito

Développement du Pays fertois : première étape franchie !

L'automne a déjà pris ses marques et avec lui la reprise des activités qui battent leur plein depuis deux mois déjà ! C'est avec grand plaisir que les élus de la communauté de communes voient arriver l'aboutissement et la signature du contrat C.L.A.I.R., autour duquel se sont mobilisés les habitants du Pays fertois : un premier défi a donc été relevé, signe que la concertation et l'écoute doivent toujours guider les actions de la communauté de communes. En effet, le 27 septembre dernier, le « projet de territoire » du Pays fertois qui se concrétisera avec les partenariats du département et de la région, a été présenté à Luzancy. Le travail concret peut maintenant commencer et certains projets verront le jour en 2004 (page 2).

De nouvelles rencontres en perspective

Cette période de l'année est décidément placée sous le signe de la rencontre. Alors que le rideau se ferme sur la 4e édition du festival de contes, une nouvelle opportunité de travailler ensemble est proposée par l'ACIF – centre social intercommunal et ses partenaires, le 29 novembre prochain, pour une journée sur le thème de l'animation sociale.

Le jumelage franco-anglais (Pays fertois n° 3) prend forme puisque le 11 novembre, sera signé par les deux parties le jumelage officiel entre le District de Harborough (banlieue de Londres) et notre communauté de communes.

En page 4, c'est un dossier culturel que nous vous proposons, témoin du dynamisme qui existe déjà sur notre Pays fertois : des initiatives originales, des communes volontaires, des projets naissants à la CCPE, bref, un mémento à conserver !

Un an déjà que votre journal « Le Pays fertois » tente de vous apporter l'information la plus claire et la plus complète possible sur les activités menées par et dans la communauté de communes. Je formule donc à nouveau le vœu que le dialogue et le lien avec les habitants demeurent longtemps vivants.

Jeannine BELDENT, présidente.

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebaix – 77260 La Ferté-sous-Jouarre – info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 – Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent – Rédacteur en chef : Gérard Geist – Assistante de rédaction : Delphine Gavach – Comité de rédaction : Edith Abeloos, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Christian Collet, Anne-Marie Lacombe – Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 – Impression : INN - 24, rue Haëmers, 76190 Yvetot – Ce numéro a été tiré à 13 000 exemplaires.

JOURNÉES DE L'EAU EN PAYS FERTOIS
du 6 au 29 novembre 2003





Contrats C.L.A.I.R. et de Territoire avec le département et la région : les actions démarrent dès 2004 !

Voici déjà un an que la communauté de communes a engagé une démarche de partenariat avec le Conseil général de Seine-et-Marne, dans le cadre du Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural et avec le Conseil régional d'Ile-de-France, dans le cadre du contrat de Territoire.

Présentation du projet de territoire.
De gauche à droite :
M. Roumequere (cabinet RCT), J. Beldent, présidente de la C.C.P.F. et les vice-présidents : G. Geist, M. Richard, P. Goullieux, B. Richard.



Le 27 septembre dernier, les projets retenus et qui seront financés sur cinq ans, ont été présentés publiquement dans la salle des fêtes de Luzancy. Aboutissement d'un an de concertation entre élus, responsables associatifs et de nombreux fertois que le développement de leur territoire intéressait, le programme d'actions peut maintenant commencer. Les priorités sont arrêtées et plusieurs d'entre elles verront le jour dès 2004.

■ **Soutenir et stimuler l'initiative sur le territoire.** La priorité sera donnée au développement du tourisme et de l'activité économique. La communauté de communes envisage également la mise en place d'un forum annuel des associations.

■ **Construire une identité et une image du Pays fertois avec ses habitants.** Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer les actions de communication et d'information, mais aussi de favoriser l'organisation d'un événement intercommunal.

Trois grands axes de développement :

■ **Améliorer la qualité des services et du cadre de vie de la population.** Ainsi, par exemple, seront à l'ordre du jour d'ici cinq années : la valorisation des bords de Marne, le renforcement de l'action du centre social intercommunal, la création d'une école de musique et de danse intercommunale ou encore le développement des équipements sportifs.

Échelonnées sur cinq années, certaines actions seront réalisées dès 2004, comme l'édition d'un guide des associations, une étude de faisabilité pour la création de l'école de musique intercommunale, une étude de programmation pour le centre social intercommunal, le recrutement d'un chargé de mission pour le développement touristique et économique.

L'intercommunalité en bref

■ **Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées** situé avenue de Rebais à La Ferté-sous-Jouarre : **c'est terminé !**

Que vous vous rendiez à la piscine, à la communauté de communes ou au centre Leclerc, vous avez certainement remarqué (et subi !) les importants travaux qui modifièrent quelque temps la circulation sur cet axe incontournable de la ville. Mais il était bien difficile de faire autrement pour rénover et réhabiliter ce réseau d'assainissement de La Ferté-sous-Jouarre, sur une longueur de 500 mètres ! Une opération d'un coût total de 270 581,13 € TTC, subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (99 000 €), le Département (22 000 €) et la Région (6 336 €).

■ **Attendre le bus sous la pluie et le vent ? c'est bientôt fini...**

Les travaux d'aménagement sécuritaires des arrêts de bus sur 12 lignes régulières du Pays fertois sont prévus dès le quatrième trimestre 2003. Par délibération du 29 janvier, le conseil de la communauté de communes a validé le lancement de l'appel d'offres. Il s'agit désormais de sélectionner l'entreprise qui sera chargée des travaux jusqu'en 2005. 130 arrêts de bus sont concernés, sur les lignes 3 - 26 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 40 - 41 - 48 - 49 - 56. Le coût de ces aménagements est estimé à 1 892 485 € TTC et est subventionné par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France ainsi que par la Région. Un projet sûrement très attendu de tous les usagers !

■ **Le Conseil de la C.C.P.F. a voté...**

... pour la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées, centre bourg de Saâcy-sur-Marne (conseil du 1^{er} juillet 2003)
Un diagnostic du réseau d'assainissement eaux usées de la commune a été réalisé, dans le cadre de travaux d'aménagement d'un rond-point et de travaux de voirie. Cette étude ayant révélé un réseau en éternit en très mauvais état, le conseil de la C.C.P.F. a adopté le plan prévisionnel de financement et a donné son accord pour solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France.

... pour le prélèvement direct de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (conseil du 29 septembre 2003).
Compétent aujourd'hui pour assurer le service des déchets ménagers sur les 19 communes de son territoire, le conseil de la C.C.P.F. a voté à l'unanimité le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour 2004. Cette taxe, auparavant prélevée par 11 communes et le SIROM, sera donc désormais levée directement par la C.C.P.F.

... pour la modification des statuts de la communauté de communes (conseil du 29 septembre 2003).
À la demande du Préfet, la C.C.P.F. a mis en accord les actions qu'elle assume et ses compétences, c'est-à-dire son droit juridique de les exercer.

C'est ainsi que sont désormais inscrits dans les statuts : la culture, le tourisme et la communication, mais aussi le soutien au projet de Formation Ouverte à Distance. Les services déjà assurés à ce jour, tels qu'ils ont été hérités de l'ancien District, sont également reconnus au titre de l'électrification rurale, des transports scolaires, des préparations et revêtements superficiels sur les voies communales de la communauté de communes, ainsi que des deux émetteurs de T.D.F. Dernière étape, les conseils municipaux des 19 communes qui doivent entériner la modification des statuts.

Nouveaux tarifs à la piscine de la communauté de communes.

Plus d'équité pour les usagers, plus de rigueur dans la gestion des finances

Les prestations offertes par la piscine ont en effet fortement évolué : création d'une aire de jeux pour enfants, mise aux normes du terrain de golf, amélioration du confort des usagers (éclairage, douches chaudes, distributeur de glaces) et nouvelles activités (la compétition des « 8 heures de natation », le triathlon, les baptêmes de plongée). Les tarifs « enfants » et « adultes » sont respectivement remplacés par un « tarif réduit » et un « plein tarif », ce qui favorise non seulement les jeunes de moins de 16 ans, mais aussi les chômeurs et les étudiants qui

bénéficient désormais de tarifs préférentiels. De leur côté, les communes qui souhaitent faire bénéficier leurs demandeurs d'emploi d'un tarif réduit achèteront des tickets qu'elles remettront ensuite elles-mêmes.

Nouveaux tarifs	hiver	été
plein tarif	2,65 €	3,30 €
tarif réduit	1,70 €	2,40 €
abonnement 10 entrées plein tarif	21,10 €	27,30 €
abonnement 10 entrées tarif réduit	14,00 €	19,20 €
carte de 50 entrées	48,00 €	48,00 €
ticket ceinture ou planche	0,85 €	0,85 €
ticket golf	fermé	1,70 €
carte activités adultes (4 cours)	24,00 €	24,00 €
carte activités enfants (5 cours)	24,00 €	24,00 €





La protection de l'eau : la communauté de communes s'engage !

2003, « année internationale de l'eau douce » : voici une occasion unique de mieux connaître notre ressource en eau et les moyens de préserver cette richesse inestimable qui constitue aujourd'hui, un enjeu majeur pour l'avenir de la planète. Des centaines de millions de personnes dans le monde en manquent cruellement et les besoins en eau sur Terre augmentent deux fois plus vite que la population mondiale ! Aussi, la prise de conscience de l'utilisation quotidienne que chacun d'entre nous fait de l'eau potable, devient une nécessité.

C'est pourquoi, à l'échelle du Pays fertois, la SAUR et la communauté de communes se proposent de contribuer modestement à cet important enjeu de société. Au mois de novembre, une série d'animations informera les habitants sur leur propre ressource en eau : d'où vient-elle ? comment est-elle distribuée ? quels sont les risques de pollution ? où va-t-elle après utilisation ? Autant de questions qui favoriseront l'engagement de la communauté de communes dans le développement durable et la protection de l'eau.

C'est ce qu'une charte de « bonne conduite », signée entre la communauté de communes et ses partenaires, formalisera afin que ces « Journées de l'eau » soient le point de départ d'un engagement concret sur le long terme.



Station d'eau potable de Jouarre

Au programme

- **6 au 18 novembre, exposition sur l'eau à la communauté de communes.** Vernissage jeudi 6 novembre à 19 h 00 et signature de la Charte de protection de l'eau. Du lundi au vendredi. Entrée libre - 22, avenue de Rebais à La Ferté-sous-Jouarre.
- **vendredi 7 novembre, journées portes ouvertes pour les scolaires (CM1/CM2/6^e) de Basseville/Bussières, Chamigny, Jouarre, La Ferté-sous-Jouarre.** Station d'eau potable de Jouarre et station d'épuration de Sept-Sorts.
- **samedi 8 novembre, journées portes ouvertes tout public à la station d'épuration de Septs-Sorts.** Zone industrielle du Hainault. Entrée libre de 10 h 00 à 17 h 00. Visite commentée.
- **jeudi 20 novembre à 19 h 30, conférence à la communauté de communes.** 19 h 30. Entrée libre.
- **10 au 15 novembre, exposition sur l'eau à Changis-sur-Marne.** Lundi, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 ; mercredi, samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Salle polyvalente, entrée libre.
- **17 au 22 novembre, exposition sur l'eau à Sainte-Aulde.** Lundi, mardi, jeudi, samedi de 9 h 00 à 12 h 00 ; vendredi de 14 h 00 à 17 h 00. Salle polyvalente, entrée libre.
- **24 au 29 novembre, exposition sur l'eau à Basseville.** Jeudi de 16 h 30 à 20 h 00 ; autres jours : renseignements mairie. Salle polyvalente, entrée libre.

Des « Tortues géantes » à la piscine ! voici le nouveau Club de plongée sous-marine du Pays fertois.

En sa séance du 1^{er} juillet 2003, le Conseil de la communauté de communes avalisait la création du club de plongée « Les Tortues Géantes » qui compte 70 adhérents et qui s'entraîne à la piscine intercommunale tous les mercredis soirs.

Affilié à la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et des Sports Sous-Marins) et créé à Coulommiers il y a dix ans, ce club participe bénévolement et activement à la vie sportive du Pays fertois : baptêmes de plongée (à partir de 8 ans), initiation à la plongée subaquatique des élèves du collège La Rochefoucault en septembre dernier, partenariat avec le Raid du Pays fertois. Souhaitons donc bienvenue à ces *Tortues géantes* !



Le club de plongée, entouré (à droite) de J. Beldent, présidente de la C.C.P.F. et P. Goullieux, vice-président.

Forum social : « Mieux se connaître pour mieux agir ensemble », samedi 29 novembre 2003



Animation sociale, emploi, lien social et prévention, parentalité, logement, accompagnement scolaire, insertion professionnelle... autant de sujets qui seront à l'honneur ce samedi 29 novembre à Luzancy et à Saâcy-sur-Marne, à l'occasion d'une journée de rencontre entre élus, acteurs locaux et intervenants sociaux. À l'initiative de l'ACIF-centre social du Pays fertois présidé par Gérard Geist, vice-président de la CCPF, et de ses partenaires (la CAF 77, la DDTEFP, l'Unité d'Action Sociale de Coulommiers, l'association familles rurales), ce forum s'est tissé autour d'une volonté forte de mieux informer sur les actions et les initiatives existantes, mais surtout, pour favoriser les rencontres et le travail en commun. Une journée qui se déroulera sous une forme toute nouvelle en Pays fertois puisque les débats et ateliers du matin, seront prolongés, l'après-midi, par des stands où chacun pourra s'informer à sa guise. Occasion de progresser dans l'action quotidienne et de mieux agir en concertation pour l'avenir du Pays fertois, ce forum augure donc de belles perspectives.

Le matin, de 9 h 00 à 12 h 30

- **Ouverture du forum et ateliers de travail à Saâcy-sur-Marne**
- **Communiquer entre élus, bénévoles et professionnels : aujourd'hui et demain.**
- **Accompagner l'enfant dans sa scolarité : pourquoi et comment ?**
- **Accueillir ou aller vers les familles : comment mieux répondre à leurs besoins ?**
- **S'appuyer sur la complémentarité des acteurs pour favoriser l'insertion professionnelle.**

L'après-midi, de 14 h 00 à 17 h 00

- **Espace rencontre à Luzancy**
Partenaires et professionnels présentent leurs activités et leurs structures : visite des stands.
- **Synthèse des ateliers et clôture par les représentants des institutions partenaires.**

Programme détaillé à disponible à l'ACIF : 01 60 22 19 19. Inscription obligatoire.

La permanence AVIMEJ (antenne de justice) se tient désormais à l'ACIF - centre social du Pays fertois

Depuis le 1^{er} octobre 2003, la permanence de l'AVIMEJ, se tient tous les vendredis à l'ACIF (17, rue de Reuil à la Ferté-sous-Jouarre) de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

En collaboration avec le Tribunal de Grande Instance de Meaux et la communauté de communes du Pays fertois, cette association agréée apporte son aide pour résoudre vos problèmes juridiques du quotidien : assistance à l'accès au droit (droit des personnes, du travail, de la consommation, du logement, des biens...), mais aussi aux victimes, pour les guider tout au long de la procédure et leur assurer, si besoin, une aide psychologique. Toutes les consultations sont gratuites et confidentielles.

Jumelage franco-anglais : signature le 11 novembre 2003

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail informel composé de Mmes Jeannine Beldent et Marie Richard et de MM. Bernard Richard, Gérard Geist et Jean Thomas, prépare le rapprochement des relations entre le District de Harborough et notre CCPF. L'idée avait germé lors de la venue les 5 et 6 avril derniers, d'une délégation de nos amis anglais.

Elle voit maintenant le jour. Un comité de pilotage pour le jumelage a été porté sur les fonds baptismaux ce 8 octobre, sous la présidence de M. Bernard Richard, vice-président de la communauté de communes.

Le 11 novembre, le jumelage entre les deux institutions intercommunales sera officiellement signé au siège de la CCPF.

Zoom sur... Luzancy

Façonnée par les personnages illustres qui y ont séjourné, l'histoire étonnante de Luzancy s'est dessinée au fil des siècles sous les auspices d'un destin plutôt original !



À l'origine, la commune semble avoir été la propriété des moines de Reuil-en-Brie, mais ses terres appartiennent déjà à de grands seigneurs dès le Moyen-Age :

Foulques de Luzancy y règne en maître au XII^e siècle et c'est le chevalier Henry de Marle, seigneur de Versigny, qui acquiert le fief en 1440 pendant la guerre de Cent Ans. La terre revient ensuite à la famille Gomer, seigneurs du Breuil et d'Artonges. Mais le plus illustre d'entre eux fut sans doute le maréchal de Bercheny, qui y construit un château dès 1745 et se fait inhumer dans l'église Saint-Germain Saint-Leu de Luzancy, où l'on peut voir aujourd'hui sa pierre tombale en marbre noir.

Dès le XVIII^e siècle, le château donne tout son prestige à Luzancy, qui devient un lieu de séjour particulièrement prisé par quelques grands noms historiques : saviez-vous que dans cette demeure seront accueillis de prestigieux personnages du royaume, comme la reine de France, épouse de Louis XV, Marie Leszcynska ! Le château sera ensuite la propriété d'un fidèle de l'empereur, le général Michaud et vers la fin du XIX^e siècle, il est louée au compositeur Ernest Chausson qui y reçoit notamment... Claude Debussy ! Transformé en hôpital militaire pendant les deux guerres mondiales, cette demeure confirme sa vocation hospitalière et chaleureuse : depuis 1987 elle appartient au conseil général de Seine-et-Marne qui en a fait une « maison d'enfants » à caractère social.

Mais le destin exceptionnel de Luzancy s'affirme au XIX^e siècle, lorsque le célèbre peintre Corot prend l'habitude de venir séjourner chez son ami le peintre Louis-Jean Rémy. C'est alors le début d'une véritable génération d'artistes qui se fréquentent et se succèdent à Luzancy ; Corot y retrouve le fameux Bouché, initiateur de ce que l'on a appelé plus tard le « Groupe de Luzancy ». Ce dernier eut quelques élèves comme Amédée Servin, Franck Cinot de Voulangis et Jean-Julien Massé, qui vient à Luzancy en 1882, recueille les conseils de Bouché et laisse lui aussi d'admirables paysages de la Marne. Et cet épanouissement artistique se perpétue puisque Joseph-Paul Meslé, le peintre de Chamigny était ami de Bouché et Massé et maître de... André Planson, le célèbre peintre de la Ferté-sous-Jouarre ! En témoignent aujourd'hui les nombreuses œuvres dispersées dans les musées et bien sûr, à Luzancy, la maison où Corot a séjourné, rue de l'église, que vous reconnaîtrez par une plaque.



Et l'intérêt historique de la commune ne s'arrête pas à son passé artistique. La briqueterie a rythmé pendant près d'un siècle la vie économique et sociale du village : 12 millions de briques et 50 000 tonnes de plâtre y étaient fabriqués chaque année au lendemain de la première guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 70. Près de 200 personnes travaillaient dans cette usine dont on pouvait encore remarquer l'imposante cheminée avant sa destruction au printemps 2002.

Mais surtout Luzancy peut être fière de son pont sur la Marne, construit en 1945 en béton précontraint par l'ingénieur mondialement connu, Eugène Freyssinet et longtemps considéré comme son chef d'œuvre pour sa légèreté et l'harmonie de ses proportions. Luzancy, décidément, a su traverser le temps.



Pour en savoir plus : www.luzancy.fr

Initiatives, projets, volontés... le paysage culturel se confirme

Voici un an que se sont tenus les Etats généraux de la Culture, première initiative du genre en Pays ferrois. Occasion de mieux se connaître, cette journée révélait aussi une évidence : notre territoire est animé d'une dynamique culturelle et artistique incontestable ! Voici quelques unes des réalisations et projets qui y contribuent à l'échelle du Pays ferrois

■ Une intercommunalité en marche ?

Festival de contes en Pays ferrois: un bilan prometteur pour ce 4^e lever de rideau



La 4^e édition des contées s'achève et avec elle, ses soirées aussi chaleureuses que conviviales. Cette année, une dizaine de spectacles aussi différents les uns des autres avaient en commun une

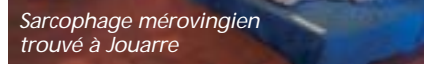
qualité et une finesse que nous devons à la compagnie « Comédie desANGES ». Une Dame au potiron, des médecins charlatans délirants, des moments poétiques, musicaux ou franchement comiques, quelques voyages exotiques dans la savane africaine, tous les goûts et tous les âges ont trouvé leur bonheur.

Ce festival, organisé par l'ACIF - centre social intercommunal, était à l'origine destiné aux familles, afin qu'elles se rencontrent et partagent ensemble un moment de convivialité. L'augmentation croissante des spectateurs d'une saison à l'autre et le soutien apporté par les dix communes participantes et le département, sont des encouragements à poursuivre dans cette voie. Il reste maintenant à imaginer comment développer le festival de contes sur tout le territoire et surtout, quelles nouvelles formules proposer pour impliquer encore plus les habitants et leurs enfants.



Le patrimoine à l'honneur : défi réussi pour l'Office de Tourisme de Jouarre

Jusqu'à fin décembre, l'office de tourisme propose une exposition sur le patrimoine du Pays ferrois et l'histoire qu'il nous enseigne. Incitation à la promenade dans les 19 communes, cette exposition vous propose en avant-goût des vestiges archéologiques, des vieux outils et quelques beaux clichés photographiques réalisés pour l'occasion. Une première donc en Pays ferrois, qu'il ne faut pas tarder à aller découvrir afin la fin de l'année !



Sarcophage mérovingien trouvé à Jouarre

« Ma Mue », le spectacle des enfants

Grâce à l'Association **Vent Vif**, soutenue par la communauté de communes, les enseignants peuvent contribuer à l'éveil culturel de nos enfants. Annie Peltier, artiste plasticienne, propose en effet à toutes les communes du Pays ferrois d'intervenir pendant le temps scolaire sous la forme d'une action culturelle autour d'un spectacle et d'un atelier-jeu. A la fois conteuse et plasticienne – elle réalise elle-même ses décors – Annie Peltier stimule poétiquement

l'imagination des enfants : un petit ours qui part à la découverte du monde et le voilà plongé au cœur d'une nature toute nouvelle pour lui. A la fin du spectacle, elle offre à chacun un dessin évoquant le souvenir de ce voyage.

Afin de s'inscrire dans un véritable projet pédagogique, Annie Peltier propose ensuite aux enseignants de faire travailler les enfants sur leur propre créativité sous forme d'un jeu.

L'association **Vent Vif** est donc déjà intervenue dans les communes de Changis-sur-Marne, Sammeron, Sainte-Aulde. Sa prochaine production devrait voir le jour dans les écoles maternelles de La Ferté-sous-Jouarre, au début de l'année prochaine. Souhaitons alors bon... vent ! à cette équipe dynamique.

Scènes Rurales : le Conseil général réaffirme la qualité de son engagement

A l'initiative du conseil général de Seine-et-Marne, Scènes Rurales est une belle expérience en matière de développement culturel intercommunal et la qualité des spectacles n'est maintenant plus à prouver. De novembre à juin, quatre communes accueilleront ces soirées théâtre.

Demandez le programme !

- samedi 15 novembre à Saâcy-sur-Marne
Voyage en Yiddishland. Cabaret forain.

Musique, théâtre, conte vous amèneront au cœur des villages d'Europe centrale. 20 h 45, salle polyvalente

- dimanche 11 janvier à Sammeron
Du pain sur les planches.

Une comédie burlesque et... croustillante ! 17 h 00, salle polyvalente

- jeudi 1^{er} et vendredi 2 avril à Chamigny
La princesse de Clèves

Invitation trois cent ans en arrière, à la table des princes et princesses de la Maison de France. 20 h 00, salle polyvalente

- vendredi 11 et samedi 12 juin à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux
Les becs salés

Récit autour d'un petit grain de sel, petit rien qui soulève parfois le monde. Le 11 juin à 18 h 00 et 21 h 00 ; le 12 juin à 17 h 00 et 20 h 30. Parc de l'hôpital.

Réervations à partir d'un mois avant la date de représentation.

Du lundi au jeudi au 01 64 14 70 87.

Cette manifestation est organisée par Act'Art à l'initiative du Conseil général de Seine-et-Marne, en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Ile-de-France) et le Conseil régional d'Ile-de-France.

■ Des projets en bonne voie à la communauté de communes

Le Pays ferrois, un vivier associatif ?

Notre territoire a la particularité de disposer d'un tissu associatif extrêmement développé, témoin de la volonté et de l'engagement de ses habitants. Saviez-vous qu'il existe presque 150 associations sur le Pays ferrois, dont une cinquantaine se consacrent partiellement ou totalement à l'animation culturelle et artistique !

Grâce au contrat C.L.A.I.R., un guide des associations du Pays ferrois, toutes activités confondues (sport, culture, loisirs, animation sociale...) verra le jour l'année prochaine afin de favoriser la connaissance des uns et des autres et peut-être, de faire naître de nouvelles vocations auprès des habitants.



Prochainement, des ateliers de formation pour les associations culturelles

En réponse aux demandes formulées lors des Etats généraux de la culture du 30 novembre 2002, des sessions de formations seront proposées aux acteurs culturels locaux entre janvier et mars 2004. Ces ateliers porteront notamment sur la communication, la préparation des budgets, la recherche de partenariats, l'intérêt du public ou encore sur la gestion de la vie associative. Un questionnaire de recensement des besoins a été adressé aux acteurs culturels, afin que ces formations répondent aux attentes exprimées.

La musique accessible à tous... quel que soit le lieu de résidence

L'égalité de tous les habitants face aux activités culturelles est un objectif ambitieux pour le Pays ferrois et une nécessité pour enrayer l'exclusion, atténuer les difficultés sociales et économiques, mais aussi pour donner à chacun une chance de s'ouvrir à de nouvelles pratiques.

C'est pourquoi, la communauté de communes a souhaité prendre en compte les besoins formulés par les responsables de l'enseignement musical sur le Pays ferrois. Il existe en effet aujourd'hui, sur notre territoire, trois écoles de musique où la demande en inscriptions ne cesse de grandir : l'association de l'école de musique à La Ferté-sous-Jouarre (presque 150 élèves), l'association Jou'Artistes à Jouarre et la toute nouvelle école de Chamigny / Sainte-Aulde, qui a ouvert ses portes en septembre 2003. Et saviez-vous par exemple, que la moitié des élèves inscrits au conservatoire de La Ferté-sous-Jouarre n'habitent pas cette commune ?

Alors, après concertation avec ces responsables, après un bilan des moyens à leur disposition et souvent limités, l'idée d'une école de musique intercommunale est née comme une solution réalisable. Dans le cadre du contrat C.L.A.I.R. et dès 2004, la communauté de communes lancera, en partenariat étroit avec le conseil général, une étude de faisabilité pour la réalisation d'un équipement de ce type : le statut des professeurs, celui de l'école, les tarifs d'inscription, la répartition des cours de musique sur le territoire, la diversification de l'enseignement, tous ces questions seront soulevées pour savoir si elles peuvent trouver réponse en Pays ferrois.

■ Des initiatives prometteuses

A la découverte du Bois de la Barre et de son parcours meulier



Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, le Conseil général de Seine-et-Marne vous propose un parcours pédagogique sur le thème de la pierre meulière, dans un espace naturel particulièrement préservé : le site du Bois de la

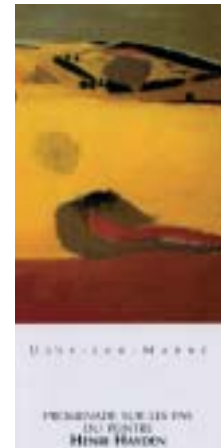
Barre, acquis et aménagé avec l'aide de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France. Le Bois de la Barre à La Ferté-sous-Jouarre a en effet été exploité pour l'extraction de la pierre meulière et au début du XIX^e siècle, ses carrières ont pris un essor considérable, contribuant à l'industrie florissante qui a valu une renommée mondiale à la ville de La Ferté. Inauguré le 11 octobre dernier, ce parcours vous est commenté dans un fascicule réalisé par le Conseil général et disponible à la mairie de La Ferté-sous-Jouarre. Un atout incontestable pour le développement touristique !

Renseignements mairie de La Ferté-sous-Jouarre : 01 60 22 25 63.

Promenez-vous sur les traces du peintre Henri Hayden.

Grâce à l'Association pour la Sauvegarde d'Ussy, présidée par Paule Savane, vous pourrez vous replonger dans l'univers du célèbre artiste, ami de Pablo Picasso et de Jean Cocteau, qui se rendit à Ussy-sur-Marne sur les conseils de Samuel Beckett, lequel habitait déjà une maison dans le village. L'association vous propose aujourd'hui un circuit de 15 kms, grâce à une signalétique descriptive, à réaliser en voiture, à pied ou à bicyclette, pour redécouvrir les paysages qui ont nourri l'œuvre d'Henri Hayden. Une véritable communion entre l'Art et la Nature !

Pour vous procurer la brochure du circuit (0,50€), contactez Paule Savane au 01 60 22 29 77



reproduction avec l'aimable autorisation de l'ASU